

Une conspiration du silence autour de l'Ecole libérale française



Il existe aujourd'hui dans l'économie anglo-saxonne une véritable « conspiration du silence » concernant le travail et les réalisations de l'Ecole libérale française d'économie. C'est à la fois un témoignage du peu d'intérêt que portent les économistes d'aujourd'hui à l'histoire et une confirmation de la théorie du progrès scientifique appliquée par Thomas Kuhn aux sciences sociales^[1].

La Loi de Say a beau être plus ou moins connue de tous ceux qui vantent les exploits de John Maynard Keynes, le silence qui entoure l'Ecole française n'en demeure pas moins pesant. Lorsque d'aventure ils mentionnent La Pétition des fabricants de chandelles de Bastiat dans leurs cours, les professeurs d'économie précisent bien vite celle-ci ne saurait s'appliquer aux jeunes industries, qui ont besoin de l'encouragement de l'Etat pour se développer et faire face à la concurrence étrangère ! Intéressons-nous maintenant aux raisons de cette « conspiration du silence » en remplaçant d'abord l'Ecole dans une perspective historique et en présentant ses principaux membres.

La naissance de l'Ecole libérale française coïncide avec la publication en 1803 du *Traité d'économie*

politique de Jean-Baptiste Say. La mort de l'exubérant Gustave de Molinari en 1912 et l'avènement de la Grande Guerre auront raison de l'Ecole, et avec elle la vision du monde du libéralisme classique en Europe dans les années qui suivront. Durant son siècle d'existence, l'Ecole libérale aura largement dominé la science économique française. De 1830 à 1914, la prestigieuse chaire d'économie politique du Collège de France a toujours été dirigée par l'un de ses membres : J.B. Say, l'italien Pellegrino Rossi, Michel Chevalier et enfin Paul Leroy-Beaulieu, beau-fils de Chevalier. Parmi les autres sommités de l'Ecole, on peut citer Destutt de Tracy, Charles Dunoyer, Frédéric Bastiat, le suisse Antoine-Elisée Cherbuliez, Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Jérôme-Adolphe Blanqui [ndt : le frère aîné du socialiste Auguste Blanqui], Joseph Garnier, Léon Say [ndt : le petit-fils de J-B. Say], Yves Guyot, Maurice Block, Pierre-Emile Levasseur et, bien sûr, Molinari.

L'Ecole fut progressivement appelée Groupe de Paris, à mesure qu'elle entendait son influence considérable à de nombreuses publications et organisations parisiennes, telles que le *Journal des Economistes*, le Collège de France et le nouveau dictionnaire. Joseph Schumpeter qualifia fort à propos d'« anti-étatistes » les membres du groupe, qui d'après lui

“ [I] pensaient que la tâche des économistes était de réfuter les doctrines socialistes et de combattre les idées fallacieuses contenues dans tout plan réformiste et dans toute forme d'intervention de l'Etat. Ils restaient fermement attachés aux principes du libre-échange et du laissez-faire, fussent-ils en disgrâce^[2].

En réalité, la domination du Groupe de Paris sur la science économique française fut si complète et leur adhésion aux principes du laissez-faire si tenace que le gouvernement français lui-même,

Une conspiration du silence autour de l'Ecole libérale française

sentant la menace, chercha à réduire l'influence du groupe. En 1878, lorsque le gouvernement créa des chaires d'économie politique dans toutes les facultés de droit, il s'arrangera pour nommer le moins de professeurs possibles qui fussent favorables aux idées du Groupe de Paris. Cet épisode marqua la fin de l'autorité incontestée de l'Ecole libérale, dont l'influence sur la science économique française déclinera progressivement jusqu'à la guerre, « même si le noyau dur des champions du laissez-faire, non moins remarquable pour sa longévité que pour sa force de conviction, résistera tel les Spartiates de Léonidas aux Thermopyles. »[3]

Le mauvais traitement infligé à l'Ecole libérale française ne s'arrête pas à la seule ignorance des économistes anglo-saxons. Malheureusement, il est aussi le fait d'économistes qui sont conscients des apports de l'école. J.E. Cairnes, dans une critique par ailleurs très juste de la méthodologie de Bastiat et de sa théorie de la valeur, décrit l'Ecole libérale française comme suit :

“ Les apports doctrinaux les plus caractéristiques de l'Ecole anglaise d'économie politique [] ont trouvé parmi leurs plus puissants et habiles partisans de l'autre côté de la Manche ; [] des hommes comme Say, Duchâtel, Garnier, Courcelle-Seneuil et Cherbuliez, outre leurs contributions originales et importantes à la science économique, ont été les interprètes en France d'Adam Smith, Malthus, Ricard et Mill. »[4]

En suivant Cairnes, on croirait que Say et compagnie étaient des tâcherons travaillant d'arrache-pied pour étayer, améliorer et étendre le paradigme ricardien, s'appuyant sur les avancées considérables de l'Ecole classique anglaise. Rien n'est moins juste que cette représentation des faits ! Les économistes de l'Ecole libérale ont construit un paradigme bien particulier, radicalement différent de celui de l'Ecole classique, et enraciné dans une longue et illustre tradition allant des Scolastiques aux apports de Cantillon, Quesnay, Turgot et Condillac. Cette tradition n'a été

que partiellement comprise par Adam Smith et fut ensuite abâtardie par Ricardo et l'Ecole classique, à raison de réflexions fumeuses et de d'interprétations ineptes. A cet égard, le brillant *Traité de Say* ne fut pas seulement une systématisation rigoureuse des intuitions géniales mais diffuses de Smith, mais surtout une tentative non moins géniale de replacer les perceptions smithiennes dans la tradition Cantillon-Quesnay-Turgot.

Schumpeter fut d'ailleurs le premier à mentionner que le travail de Say « s'est inspiré de sources purement françaises », dans la veine de Cantillon et de Turgot. De plus, Schumpeter a défendu les propositions de Say contre les accusations de « superficialité » que lui ont régulièrement opposé les économistes classique et néoclassiques. Mais c'est le même Schumpeter qui, non sans mépris, a contesté la scientificité et raillé la puissance d'analyse de l'Ecole libérale française. Schumpeter écrit ainsi à propos de l'école :

“ [...] en partie à cause de leur empirisme et de leur focalisation exclusive sur les questions de politique économique, ils manquaient d'intérêt pour les questions purement scientifiques, si bien que leurs apports conceptuels ont été presque entièrement stériles. »[5]

Et de Charles Dunoyer :

“ Malgré l'authentique intelligence et le bon sens qui parcourent *De la Liberté du Travail* (1845), on ne saurait qualifier cet ouvrage de scientifique. [...] Ce livre n'apporte rien à notre connaissance ou à notre maîtrise des faits. »[6]

Ou de Bastiat :

“ Il ne manque pas de bonnes idées dans ce livre [Harmonies économiques]. Néanmoins, sa déficience déductive et son manque de maîtrise de l'appareil analytique économique le disqualifient. Je ne considère pas Bastiat

Une conspiration du silence autour de l'Ecole libérale française

comme un mauvais théoricien. Je considère qu'il n'était pas un théoricien.[\[7\]](#)

Et du Groupe de Paris :

“ Ce qui compte ici pour nous est que leur méthode d'analyse était aussi « réactionnaire » que leurs opinions politiques. Ils ne s'intéressaient tout simplement pas aux aspects purement scientifiques de l'économie. Say, Bastiat, et une version diluée de la théorie de l'utilité marginale, voilà ce qui comblait leur appétit scientifique.[\[8\]](#)

Presque aussi méprisant que Schumpeter, Henry W. Spiegel a implicitement récusé l'ensemble de l'Ecole libérale française en proclamant que « peu de travail scientifique a suivi la tradition de Say. »[\[9\]](#) Tous les auteurs anglophones n'ont cependant pas minimisé les apports de l'école. En 1871, le grand subjectiviste William Stanley Jevons conclut ainsi son chef d'œuvre, *The Theory of Political Economy* :

“ Il y a des suggestions de grande qualité pour la science économique dans les travaux d'auteurs comme Senior, Cairnes, Macleod, Cliffe-Leslie, Hearn, Shadwell, sans oublier une longue tradition d'économistes français, de Baudeau et Le Trosne à Bastiat et Courcelle-Seneuil. Mais ceux-ci sont dénigrés en Angleterre, parce que l'excellence de leurs travaux n'a pas été comprise par David Ricardo, les deux Mills, Fawcett et tous ceux qui ont fait de l'orthodoxie ricardienne ce qu'elle est devenue.[\[10\]](#)

En 1879, Jevons clarifie sa pensée avec passion, dans la préface à la deuxième édition du même ouvrage :

“ Je suis persuadé que la théorie des salaires que j'ai adoptée en 1871 n'a finalement rien de bien nouveau, sauf pour ceux dont la pensée est limitée par le labyrinthe de l'économie ricardienne. La vérité en la matière peut être retrouvée dans les écrits d'une succession

de grands économistes français, de Condillac, Baudeau et Le Trosne à Bastiat et Courcelle-Seneuil, en passant par Say, Destutt de Tracy et bien d'autres. La conclusion, désormais très claire, que j'en tire est que le seul espoir d'aboutir à un véritable système économique est de mettre de côté les suppositions tortueuses et risibles des disciples de Ricardo. Nos économistes anglais ont vécu dans un paradis artificiel. La vérité réside dans l'Ecole française. Plus tôt on le reconnaîtra, mieux le monde s'en portera, sauf pour les quelques penseurs trop attachés à leur doctrine erronée pour y renoncer.

La faveur qu'a l'Ecole libérale française aux yeux de Jevons vient de ce qu'il a bien compris cette filiation unique qui la caractérise. Mais l'énigme reste entière : comment Schumpeter, qui connaît bien la tradition Cantillon-Turgot-Say, peut-il contester radicalement le mérite scientifique de l'Ecole libérale française ? La réponse vient de sa croyance selon laquelle « le véritable successeur de Say fut le grand Walras. » Schumpeter n'a jamais cessé d'écrire que le travail de Say fut « l'un des maillons les plus importants de la chaîne » reliant les « économétriciens » de la tradition française (Boisguilbert, Cantillon, Quesnay et les physiocrates, Turgot) à la conception walrasienne de l'équilibre général. C'est en toute logique que Schumpeter considérait que la meilleure contribution de Say à l'analyse économique était « sa conception de l'équilibre économique, aussi confuse et imparfaite fût-elle. » De ce point de vue, l'Ecole libérale française regroupe les successeurs de Say sur le seul terrain « moins noble » de « l'économie appliquée, des politiques économiques, des ajustements structurels et [...] de la frange basse de la théorie économique. »

Schumpeter a principalement loué la tradition économique française parce que « le tableau développé par Cantillon et Quesnay fût la première méthode trouvée pour conceptualiser la nature de l'équilibre économique, » contenant ainsi en germe le paradigme de l'équilibre général à venir chez Walras et Pareto. Cela dit, comme Schumpeter l'a lui-même

Une conspiration du silence autour de l'Ecole libérale française

reconnu, la tradition Cantillon-Quesnay-Turgot ne se limite pas à la seule reconnaissance du « flux circulaire de l'économie ». En listant les apports spécifiques de cette tradition, on s'aperçoit qu'elle incarne la théorie des prix et de la valeur issue de la Seconde Scolastique, qui souligne le bénéfice mutuel des parties se livrant à l'échange volontaire et le rôle central de l'utilité et de la rareté dans la détermination des prix du marché. Impossible non plus d'ignorer qu'elle a identifié et souligné la première le rôle crucial de l'entrepreneur dans un contexte d'incertitude. Ancrée dans la tradition, l'Ecole française de Say a incorporé, entre autres, une méthode de recherche subjective, partant de l'individu. Et c'est précisément ce qui a motivé ce dédain manifesté par Schumpeter à son égard.

Say et, plus encore, Destutt de Tracy ont transformé l'approche assez informelle dont ils ont hérité de leurs prédécesseurs en une véritable praxéologie. Pour Destutt de Tracy, l'économie politique n'est rien d'autre que l'observation des conséquences de la volonté individuelle, que Tracy définit comme « la faculté générale et universelle de trouver une chose quelconque préférable à une autre ». C'est donc logiquement qu'il voyait ainsi son brillant *Traité d'économie politique* :

“ Ceci n'est point un Traité d'Economie politique comme un autre. [] C'est un Traité de la Volonté, faisant suite à un Traité de l'Entendement. Mon intention est bien moins d'épuiser tous les détails des sciences morales, que de voir comment elles dérivent de notre nature et des conditions de notre existence, afin de reconnaître sûrement les erreurs qui pourraient s'y être glissées, faute d'avoir remonté jusqu'à cette source de tout ce que nous sommes, et de tout ce que nous connaissons. [11]

Dans cet ouvrage, Destutt de Tracy se livre en outre à une vive critique de l'application des théories probabilistes aux sciences sociales, devançant ainsi la pensée de Mises pour qui les probabilités ne peuvent être calculées que pour des classes homogènes

d'événements, une telle homogénéité étant nécessairement absente des phénomènes sociaux :

“ Cette observation doit nous apprendre combien le calcul de toutes les quantités morales et économiques est délicat et savant, combien il exige de ménagement, et combien il est imprudent de vouloir y appliquer indiscrètement l'échelle rigoureuse des nombres. [12]

En conclusion, ce n'est donc pas en raison d'une prétendue faiblesse analytique que l'Ecole libérale française n'a pas rejoint les « hautes sphères » de la théorie de l'équilibre général, mais grâce à une vision lucide des soubassements méthodologiques propres aux sciences sociales. Et si l'absence de *scientifcité* reprochée par Schumpeter à l'Ecole libérale française, n'était en réalité qu'une récusation du *scientisme* ?

Publié initialement par Joseph Salerno à la *Fourth Libertarian Scholars Conference*, New York City, 1976

Auteur : Joseph T. Salerno.

Professeur d'économie à la Pace University, vice-président de l'Institut Mises et éditeur de la revue Quarterly Journal of Austrian Economics. Les travaux de Joseph Salerno portent notamment sur l'histoire de la pensée économique, la théorie monétaire et l'analyse macroéconomique. Il cite Murray Rothbard et Ayn Rand comme ses principales sources d'inspiration.

Traduction : Arthur Gautier, Institut Coppet.

[1] Thomas S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolution*, 2nd ed. (Chicago: University of Chicago Press, 1970).

[2] Joseph A. Schumpeter, *History of Economic Analysis* (New York: Oxford University Press, 1954), p. 841.

[3] *Ibid.*, p. 843.

Une conspiration du silence autour de l'Ecole libérale française

[4] John E. Cairnes, « Bastiat », in *Essays in Political Economy* (1873; rep. ed. New York: Augustus M. Kelley, 1965), p. 313.

[5] Schumpeter, *op. cit.*, p. 497.

[6] *Ibid.*, p. 498.

[7] *Ibid.*, p. 500.

[8] *Ibid.*, p. 841.

[9] Henry W. Spiegel, *The Growth of Economic Thought* (Englewood Cliffs: Prentice Hall, 1971), p. 340.

[10] W. Stanley Jevons, *The Theory of Political Economy*, (1871; rep. ed. Baltimore: Penguin Books, 1970), p. 261.

[11] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy, *Traité d'économie politique* (Paris: Bouquet et Lévi, 1823), p. 73.

[12] *Ibid.*, p. 41.

Articles complémentaires :

1. [Guide des auteurs de l'école libérale française](#)
2. [L'école libérale française](#)

Click here to send your feedback

joli print

Printed with